

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025

Avis est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Mélanie, que :

Lors de la séance ordinaire qui se tiendra le mercredi 3 juin 2026, à 19h30 à la salle du conseil située au 10, rue Louis-Charles-Panet à Sainte-Mélanie seront déposés le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025.

Cet avis est donné conformément au deuxième alinéa de l'article 176.1 *du Code municipal du Québec*.

DONNÉ à Sainte-Mélanie, ce 20^e jour de mai 2026.



Philippe Pichet
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Philippe Pichet, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Mélanie, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut conformément à la Loi, le 20 mai 2026, entre 9 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20 mai 2026.



Philippe Pichet
Directeur général et greffier-trésorier